

Le Conseil municipal, convoqué le 1^{er} septembre 2016, s'est réuni le **8 septembre 2016** en séance ordinaire à vingt heures, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

Présents : M. Jean-Claude PROVOST, M. Christian ORHAN, Mme Brigitte BOURSEAU, M. Jean-Noël THOMAZEAU, M. Jean-Bernard BAUSSANT, Mme Katia de SAINT JUST, M. Jacques PRIOUX, Mme Isabelle TESSIER, Mme Hélène BRICAUD, M. Olivier GENESTE, Mme Sandra VAILLANT, M. Nicolas BESNIER, Mme Catherine GUIHEUX, M. Christophe NIVET, Mme Catherine DUCHESNE, M. Jean-Marc FRANÇOIS, Mme Nathalie PONTREAU, M. Nicolas ROBIN, Mme Angélique PAILLUSSON, Mme Isabelle GERARD-JAVEL, M. Gilles CALO, Mme Marie-Lyse DUBOURG, Mme Emmanuelle MEIGNEN, M. Alain GRIMAUD.

Absents excusés : Mme Françoise JORAT, Mme Catherine FOUGERE, M. Bertrand GEFFRIAUD.

Mme Françoise JORAT a donné pouvoir à Mme Isabelle TESSIER
Mme Catherine FOUGERE a donné pouvoir à Mme Brigitte BOURSEAU
M. Bertrand GEFFRIAUD a donné pouvoir à M. Christian ORHAN

✎ M. Jean-Bernard BAUSSANT a été élu secrétaire de séance

DECISIONS

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 7 juillet 2016: Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

En ouverture de séance : intervention de M. LEBRET, société Variscan Mines

MARCHES PUBLICS

Travaux pour la construction de la salle polyvalente : Le marché de travaux est accepté à l'unanimité pour un montant total de 1 737 553,94 € HT, incluant les équipements de la cuisine et de la scène. Deux lots sont déclarés infructueux : lot 4 – Plafond et lot 7 – Menuiseries bois, parquet et feront l'objet d'une nouvelle consultation. Les travaux devraient débuter à la mi-octobre.

ADMINISTRATION GENERALE

Décision modificative budgétaire n°3 : Le budget général est modifié à l'unanimité comme suit :

Opération 1610 – extension du cimetière + 10 000 € ; Opération 1609 – investissements divers - 10 000 €

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement eaux usées 2015 : Le Conseil municipal valide le rapport pour l'année 2015. Le rapport est disponible en mairie pour toute consultation. M. le Maire précise que la station d'assainissement connaît certains dysfonctionnements du fait de la détérioration d'un bloc membranaire. Des travaux devront être réalisés prochainement.

Affaires scolaires – revalorisation du prix horaire des intervenants extérieurs TAP : Le conseil municipal décide de revaloriser le montant horaire proposé aux intervenants extérieurs dans le cadre des TAP de 25 € à 30 € (26 voix pour et 1 vote contre . A. Grimaud)

Site d'escalade de la Ville au Chef : M. le Maire est autorisé à signer une convention avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade pour l'occupation et la gestion du site naturel d'escalade de la Ville au Chef. Unanimité.

Cimetière : Le règlement du cimetière est modifié en ce qui concerne le chapitre 3.3 – travaux, comme suit : « les familles devront se présenter au cimetière communal de Nozay et confirmer l'emplacement de la concession. Sans cela, la commune se réserve le droit de refuser tous travaux d'exhumation ou d'inhumation. »

Fourrière animale : Le contrat de prestations de service avec la société Chenil Service est reconduit pour l'année 2017 au prix de 0,78 € par an et par habitant. Unanimité

VOIRIE

Dénomination de voie : La voirie intérieure de la zone commerciale du 15 Boulevard du Petit Versailles est dénommée « Zone du Pontrait ».

Réseau eaux pluviales en agglomération : M. le Maire est autorisé à signer une convention de gestion du réseau eaux pluviales de plus de 7 ml situé en agglomération. Durée de la convention : 10 ans. Unanimité.

DIVERS

Cession bâtisse Impasse Letourneau – Lot 1 : Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition d'achat du lot 1 pour un montant de 33 000 €.

Marché extension réseau eaux usées Route de Marsac : Un avenant est conclu pour la réalisation de deux branchements supplémentaires. Montant : 2 257,49 € TTC. Unanimité.

Salle de la Chesnaie : Les investigations montrent que le bâtiment ne montre pas de désordre structurel. Le montant des travaux pour la réhabilitation des vestiaires est revu à la baisse : 1 125,33 € HT (au lieu de 22 202,74 € HT).

Rentrée scolaire: M. le Maire présente les effectifs scolaires à la rentrée 2016/2017 :

595 élèves scolarisés en primaire (public et privé)

1 027 collégiens (public et privé)

Décisions du Maire prises par délégation entre le 4 juin et le 1^{er} septembre 2016 : NEANT

Prochain Conseil municipal : jeudi 13 octobre 2016

Affiché le 9 septembre 2016

Le Maire,

Jean-Claude PROVOST